

Paroisse Saint-François

Information sur l'accueil des immigrants

Octobre 2015

Introduction

L'objectif de ce dossier est d'informer ...

L'information est un socle sur lequel peut s'édifier tant l'action que la réflexion.

La coordination s'en alimente également : les initiatives foisonnent et risquent de perdre en efficacité, sans parler des susceptibilités compréhensibles des bénévoles qui ne se sentiraient pas accueillis dans leur générosité.

Le citoyen, le paroissien, est interpellé par l'ampleur voire la violence des événements qui arrivent à sa porte, sans trop savoir à quel saint se vouer et se sentant impuissant.

A la paroisse Saint-François en particulier, un effort d'information à la communauté se met en place. La paroisse ne souhaite pas rajouter des initiatives à celles, nombreuses et généreuses, qui existent déjà mais en encouragera certaines.

La solidarité avec les migrants ne peut embrasser toutes les initiatives nationales ou régionales. Il y a un discernement et des choix à opérer.

L'information devrait être aussi large, complète, concrète et objective que possible. L'action et la réflexion gagneront en revanche à être ciblées...

Dans cette optique, ce dossier se veut objectif et non polémique. Il n'engage pas la paroisse Saint-François¹.

Le contexte historique et politique

En Europe, le Principe de Souveraineté des pays, en matière de franchissement des frontières et de séjours, se heurte aujourd'hui aux droits fondamentaux des migrants.

L'augmentation des flux migratoires en 2015 en Europe, ses conséquences et les raisons politiques et militaires qui les provoquent ne laissent personne indifférent.

A cette date, 350.000 personnes ont déjà traversé la Méditerranée contre 219.000 en 2014. Depuis le début de cette année plus de 3000 personnes y ont trouvé la mort. Elles étaient 3281 en 2014...

La Grèce (400.000) et l'Italie (131.000) sont en première ligne de l'accueil. Aux termes des *accords de Dublin sur la politique européenne d'asile (2013)*, ces migrants devraient être pris en charge par ces pays d'accueil ce qui est à la fois impossible matériellement et injustifié : beaucoup de migrants sont en transit vers les « Eldorado » supposés :

L'Allemagne, la Suède, Le Royaume Uni...

Les prévisions allaient jusqu'à 700.000 migrants en 2015 sur l'Europe².

La voie maritime méditerranéenne concerne les migrants venant du Moyen Orient et de l'Afrique (Syrie, Lybie, Mali, Irak, Nigeria, Yemen, Erythrée ...) et qui ne trouvent pas

¹ Toute remarque concernant des erreurs ou omissions de ce texte revu par un comité de lecture peuvent être adressées à : e.gaudissart@skynet.be

² Ce nombre semble déjà atteint fin octobre...

refuge dans les pays limitrophes. S'y rajoutent les voies continentales et des Balkans (Kosovo, Afghanistan, Serbie, Ukraine...)

Face à cette crise unique depuis la dernière guerre, l'Europe se crispe et se referme. Ses dirigeants peinent à s'accorder sur une attitude commune. L'Espagne et les pays de l'Est refusent toute forme de quotas obligatoires qui ne s'établissent finalement que sur base d'engagements volontaires. Sous la pression de l'opinion publique, après d'infructueuses discussions, les dirigeants européens avancent le chiffre de 120.000 immigrants pouvant être accueillis (24/9/2015), ce qui ne représente pas 30% des prévisions !

L'espace de libre circulation « Schengen », auquel adhèrent 26 pays européens (dont 24 faisant partie de l'UE) voit des « murs » s'édifier à sa marge pour les personnes non munies d'un visa: à Calais (le Royaume Uni ne fait pas partie de Schengen et le critique), dans les Balkans : aux frontières entre la Hongrie et la Serbie et la Croatie, entre la Roumanie et la Serbie, entre la Bulgarie et la Turquie et aussi entre la Grèce et la Turquie ; ce dernier, le mur de l'Evros, force les migrants à emprunter la voie maritime meurtrière... Au sein même de l'Espace Schengen des pays rétablissent des contrôles aux frontières : l'Autriche, la France et l'Allemagne (depuis mi-septembre) notamment, et d'autres suivront ! L'Autriche, confrontée à des pics de 14.000 migrants par jour et craignant un durcissement de la politique d'asile de l'Allemagne, va créer des barrières le long de la frontière slovène pour freiner les arrivées des Balkans.

A l'initiative de la Commission Européenne, une concertation récente avec les pays des Balkans pourrait renforcer et coordonner la fermeture des frontières de pays saturés par cet exode et/ou dirigés par des gouvernements hostiles aux migrants.

Les « murs » édifiés par les pays européens ne découragent pas les migrants mais rallongent et compliquent sensiblement leur route en augmentant les risques encourus... Pour bloquer ses frontières l'Europe aurait dépensé de 2007 à 2013 près de 4 milliards €. Inefficaces !

Pour relativiser : il y a eu près de 60 millions de réfugiés en 2014 de par le monde : 2/3 sont des réfugiés « internes » ou *déplacés*, 1/3 franchissent des frontières ; près de la 1/2 ont moins de 18 ans. L'Europe n'en accueillait que 8%, contre 86% pour les pays en développement. De plus, le tribut payé par les pays proches et limitrophes est très lourd : la Turquie accueille près de 2 millions de réfugiés syriens, le Liban 1,2 millions et la Jordanie 630.000³.

Le Ministère Belge de la Coopération au Développement (Alexander De Croo) a consacré plus de 50 millions€ à l'aide humanitaire d'urgence en Syrie et en Irak.

Frontex est une agence européenne créée en 2004 pour « promouvoir, coordonner et développer la gestion des frontières européennes, en ligne avec la charte des droits fondamentaux de l'UE, appliquée au concept de gestion intégrée aux frontières ». Elle publie des informations statistiques.

Frontex fournit une assistance technique opérationnelle sous forme d'équipes d'intervention rapide (RABIT) aux frontières, à la demande d'un Etat membre confronté à des situations urgentes. Un premier « hot point » été mis en œuvre à Lampedusa, en Sicile. D'autres devraient suivre à bref délai.

³ Le nombre de réfugiés par 1000 habitants est de 232 au Liban, 87 en Jordanie et 21 en Turquie ... pour 2,1 en Union Européenne.

Les origines des migrants en UE sont principalement la Syrie, le Kosovo, l'Afghanistan, l'Albanie et l'Irak. Le cas de *la Syrie* est particulièrement dramatique car il touche plus de 4 millions de personnes d'une population de près de 30 millions d'habitants, auxquels se rajoutent 7,6 millions de déplacés internes avec plus de 240.000 décès depuis le début du conflit généralisé (qualifié de « guerre par procuration » plus que de « guerre civile »).

Ils sont Musulmans (Sunnites et Chiites, 6% de la population en Belgique), mais aussi une minorité chrétienne (5% de la population du Proche Orient auxquels se rajoutent ceux des pays de l'Est). Ils pénètrent donc « illégalement » sur le territoire de l'Union mais comptent légitimement être protégés par *l'article 3 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, par la Convention de Genève de 1951 sur le statut de réfugié politique et par les accords de Dublin de 2003* sur la politique européenne d'asile.

Parmi eux, 51% ont moins de 18 ans et près de ¼ sont des enfants dont certains ont perdu leurs parents. Les mineurs étrangers non-accompagnés (MENA) font l'objet d'attentions particulières.

Ce n'est pas, loin s'en faut, la première fois que la Belgique est touchée par une immigration massive ; en 2000, elle a accueilli 42.691 demandeurs d'asile, en majorité des pays de l'Est, suite, notamment, aux trois ans de guerre entre les indépendantistes albanais du Kosovo (UCK) et les Serbes de l'armée yougoslave de Slobodan Milosevic. Cet afflux n'avait pourtant pas provoqué dans notre pays de crise des réfugiés !

Les aspects sécuritaires

Outre la protection de l'Espace Schengen dont déjà question ci-dessus, l'Europe s'organise dans la lutte contre les passeurs.

Les attentats récents sur le territoire européen amènent les Etats à renforcer leur sécurité intérieure, en particulier contre Daech.

En Belgique, l'OCAM (Organe de coordination pour l'analyse de la menace), placée sous l'autorité des Ministres de l'Intérieur et de la Justice, se base sur les données du SGRS (Ministère de la Défense) et de la Sureté de l'Etat (Ministère de l'Intérieur).

Environ 300 belges radicalisés (les chiffres varient de 269 à plus de 800!) se battent sous la bannière islamiste en Syrie, nous plaçant en tête de l'Europe proportionnellement à notre population...

Y-aurait-il des islamistes parmi les demandeurs d'asile ou les réfugiés ? Probablement en nombre très limité (ils ont « mieux à faire » sur les champs de bataille !) mais l'information à ce sujet est fatalement orientée selon la source d'information.

Il est en revanche plausible que certains candidats à l'asile fournissent de fausses déclarations pour obtenir le statut escompté (voir ci-après). On peut regretter la lenteur des processus à l'Office des Etrangers mais force est de reconnaître la nécessité d'un travail consciencieux et objectif rendu difficile par la recherche laborieuse d'informations individuelles, la désinformation permanente, la pression de l'opinion publique et l'afflux actuel.

En Belgique, il appartient à la police locale, dépendant des communes d'accueil, de faire l'analyse des risques sur base des données fournies au niveau fédéral. La police fédérale n'intervient que dans les opérations de lutte contre le trafic d'êtres humains et la protection des centres d'asile.

Le Ministre de l'Intérieur a proposé fin septembre un protocole de sécurité dans les centres d'accueil incluant notamment le port visible d'un badge d'identification par les

migrants. Cette mesure est sèchement condamnée par Amnesty, la Ligue des Droits de l'Homme, le CIRÉ, le Mrax... et de nombreux citoyens.

Les Centres fermés.

Il y a 6 centres fermés en Belgique, pouvant accueillir plus de 600 personnes. En toute légalité, ils ne peuvent recueillir que des étrangers susceptibles d'être expulsés et ce pour une durée maximale (théorique) de 8 mois. On y retrouve donc des *refoulés* (aux aéroports) ne demandant pas de statut de réfugié, des demandeurs d'asile n'ayant pas introduit la demande au moment de leur interrogatoire, des personnes auxquelles le statut de réfugié a été refusé (même pendant les recours), des personnes en séjour irrégulier ou ayant purgé une condamnation pénale, ...

Le régime est carcéral à ceci près qu'il n'est pas « punitif » !

L'envoi en centre fermé est une décision de l'Office des Etrangers, exécutée par la Police Fédérale. En principe il est régenté par 15 critères légaux auxquels se rajoutent des critères officieux (source : CIRÉ) ... La libération peut être ordonnée par la Chambre du Conseil, par exemple pour des migrants ayant fait une fausse déclaration mais inidentifiables, en cas de refus du pays de renvoi ou pour les inéloignables (voir plus loin). La Belgique a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour l'enfermement de mineurs, ce qui se produit notamment lors de l'enfermement de familles (à Bruges, par exemple, les couples sont séparés...).

Il est difficile de savoir pourquoi certains migrants sont laissés en liberté et d'autres pas ; l'Office des Etrangers semble avoir une grande latitude.

Le statut de « réfugié »

Il importe de distinguer les statuts successifs des migrants car l'aide qui leur est accordée et sa durée en dépendent.

Le statut de « *réfugié* » relève d'une définition stricte et restrictive. Il est octroyé aux personnes qui sont « *persécutées du fait de leur race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social, opinions politiques* » (Convention de Genève 1951).

De ce fait, il n'est pas accessible aux victimes de dommages collatéraux ni aux réfugiés « économiques » ou « climatiques », ces derniers risquant de croître fortement. A titre d'exemple, l'Allemagne vient de refouler un grand nombre de migrants du Kosovo, une des provenances historiquement les plus importantes de réfugiés, parce qu'aux yeux de l'UE ce pays est considéré comme « sur ».

Lors de son entrée dans un pays de l'Union, un migrant ne dispose que de quelques jours pour se déclarer (ce qu'il ne fera pas en transit) pour acquérir le statut de « *demandeur d'asile* ». En Belgique, au terme de l'examen de sa demande (plus de trois mois) par l'*Office des Etrangers* (SPF Intérieur), la décision du *Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides* (CGRA) lui parviendra. Elle peut revêtir trois formes⁴ :

- *Réfugié*: il acquiert tous les droits et devoirs du citoyen belge pour une durée illimitée, mais a deux mois pour quitter la structure d'accueil temporaire (voir plus loin). Sa commune de résidence lui octroie une « attestation B ». Il bénéficie d'un *revenu minimal d'intégration* s'il est sans emploi (isolé : 820€, couple et un

⁴ Une Directive Européenne en prévoit une quatrième : le statut de « *réfugié temporaire* » en cas d'afflux massif, mais aucun pays n'a déclenché cette procédure à ce jour.

enfant : 1110€, avec allocations familiales). Ce revenu est raboté de 50% s'il est accueilli comme cohabitant dans une famille. D'une manière générale le revenu d'intégration est réduit au prorata des aides financières obtenues par ailleurs.

- La *Protection Subsidiaire* est limitée dans le temps : de 1 à 5 ans maximum. Elle est octroyée aux personnes ne pouvant bénéficier de la Convention de Genève mais risquant de subir des violences dans leur pays d'origine.
- L'*expulsion* sans délai. Si celle-ci n'est pas exécutée ou suivie d'un enfermement, elle alimente le nombre de « sans papiers » exploitables, sans protection, dont font partie les « *inéloignables* ». L'expulsion de ces derniers est inexécutable car leur intégrité physique serait menacée par un retour dans leur pays d'origine (Convention des Droits de l'Homme).

La décision du CGRA peut faire l'objet d'un appel au *Conseil du Contentieux* et en cassation au *Conseil d'Etat*.

En cours ou en fin de procédure, on enregistre également des *retours volontaires*. Il y en a eu 560 en octobre, principalement vers l'Iraq.

En fin de compte, il y aurait environ 60% des demandeurs qui atteindraient le statut de réfugiés et 10% la protection subsidiaire. Près de 7000 personnes ont obtenu le statut de réfugié ou de protection subsidiaire depuis le début 2015.

Il sera question plus loin des structures prenant en charge les réfugiés, notamment dans notre environnement proche (BW, Communes, Paroisses).

Notons aussi que tout citoyen belge peut, pour une période de 90 jours maximum, se porter officiellement « *garant* » d'un étranger (hors Espace Schengen) s'engageant à couvrir les frais de séjour, santé ... et de rapatriement d'un migrant ne pouvant faire la preuve de moyens de subsistance suffisants.

Récemment (23/10/2015), le gouvernement belge a décidé de demander aux candidats réfugiés de signer un « *document d'adhésion aux droits, obligations, valeurs et libertés européens* » : liberté d'expression, religieuse, égalité H/F, respect des orientations affectives, séparation de l'Eglise et de l'Etat, souverain. (ndlr : contraire aux principes de l'Islam officiel et interdisant l'application de la Charia !). Le refus de signer « ne peut constituer à lui seul un motif de refus, mais figurera au dossier de la personne »... Moins symbolique, la limitation envisagée de limiter le droit de séjour à 5 ans au terme desquels le statut de réfugié serait définitif.

La prise en charge par la communauté d'un réfugié est sensiblement différente de celle d'un demandeur d'asile.

Les demandeurs d'asile

L'UE a enregistré 626.710 demandes d'asile en 2014 dont 3% en Belgique (Allemagne : 38%).

La Belgique en a accueilli 17.213 en 2014 et 22.266 à fin septembre 2015.

Les migrants entrant sur le territoire belge ont, en principe, 5 jours pour se déclarer à l'Office des Etrangers et dans une commune de résidence qui leur délivrera une « attestation A ». Pendant la durée d'examen de leur dossier, les migrants n'ont droit à aucune aide financière mais bien matérielle :

FEDASIL est une agence fédérale d'utilité publique, opérationnelle depuis 2002 et placée sous la tutelle du Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration (Theo Franken). Elle est chargée de l'accueil des demandeurs d'asile ... et de la coordination des programmes de retour volontaire. Elle dispose d'une vingtaine de centres d'accueil (2800 places) dont Jodoigne et Rixensart. Elle subsidie également les CPAS communaux dans leur « *initiatives locales d'accueil* » (ILA) : 36€/j pour les adultes et 18€/j pour les enfants.

La dotation allouée à Fedasil en 2014 était d'environ 300 millions d'Euros soit une part marginale de 0,15% des dépenses administratives de l'Etat

Il n'y a pas de quotas imposés aux communes et à leur CPAS. En Brabant Wallon, on évaluait à 223 places les disponibilités au 1/10/2015 dans le cadre des « ILA ».

La *CROIX-ROUGE*, mandatée par l'Etat Fédéral, dispose d'une quarantaine de centres d'accueil soit plus de 8.000 places pour accueillir les demandeurs d'asile et leur offrir des formations. Il n'y a pas de centre en Brabant Wallon.

Des *ONG* prennent également en charge des demandeurs d'asile.

A titre d'exemple : CARITAS Secours BW, filiale de CARITAS International, d'orientation catholique, possède un centre d'accueil à Louvranges.

Il existe à ce jour 65 centres d'accueil belges, hors ONG, dont on trouvera la liste en annexe auxquels s'en rajouteront 13 autres à brève échéance. Le WTCIII (Croix-Rouge) fonctionne en pré accueil avec une plateforme citoyenne car l'Office des Etrangers ne traite que 250 enregistrements par jour⁵.

Les centres d'accueil existants sont saturés et les autorités font appel aux communes, soit à leur CPAS (Initiative Locale d'Accueil), soit en réquisitionnant des bâtiments publics désaffectés, comme des casernes, situés sur leur territoire. L'objectif est de dégager de la sorte 1.600 places supplémentaires.

Notons que l'ONG « *Jesuit Refugee Services* » (JRS) dirige son action en Belgique sur les inéloignables dont question plus haut.

Des *initiatives citoyennes* se multiplient. On pense en particulier à la plateforme citoyenne du Parc Maximilien à Bruxelles en préaccueil, qui a fermé le 30 septembre avec fracas, au moment où Fedasil a ouvert le « WTC3 », et qui fait l'objet d'une enquête du parquet sur les fonds récoltés en son nom.

Il s'agit d'un chapitre délicat de l'accueil des demandeurs d'asile. Les gestes de générosité spontanée ne peuvent être critiqués mais sans doute convient-il de s'informer soigneusement avant de passer à l'action. Actuellement il n'existe, en Wallonie et à Bruxelles, aucune structure juridique encadrant les initiatives privées et protégeant les familles d'accueil de demandeurs d'asile et leurs hôtes. L'accueil spontané de demandeurs d'asile sans concertation avec les CPAS ou des ONG est donc à considérer avec prudence.

Parmi les actions accessibles aux citoyens désireux de s'impliquer concrètement dans le problème des réfugiés, rappelons le *bénévolat*. Tous les organismes précités et bien d'autres accueillent volontiers des travailleurs bénévoles...

Aspects économiques

⁵ Réduit récemment à 150 enregistrements par jour. Pourquoi ?

Les *économistes* s'accordent aujourd'hui sur le fait que les migrants n'entraînent pas d'effet négatif global sur les économies nationales (croissance, chômage, ...). L'Allemagne accueille volontiers cette nouvelle main d'œuvre, ce qui n'est pas le cas de pays au taux de chômage élevé comme la France. De plus, à l'échelle locale, l'afflux massif de travailleurs potentiels provoque des réflexes protectionnistes.

Selon l'OCDE, le taux d'emploi de non-européens est inférieur de 10% à celui des nationaux, probablement moins encore en Belgique. Le faible niveau de qualification, les discriminations à l'embauche et le morcellement des politiques d'intégration expliqueraient cet écart. D'autant plus qu'en Belgique ce sont les Communautés qui reconnaissent les diplômes et les Régions qui s'occupent de la formation professionnelle...

La Région Wallonne

Si l'accueil des migrants est une compétence fédérale, les Régions possèdent certaines prérogatives.

C'est ainsi que le Ministère de l'Action Sociale (Ministre : Maxime Prevot) a mis en place un *parcours d'intégration* dont il a confié la mise en place à une asbl agréée, le *CRIBW. Le Centre D'Intégration Régional du Brabant Wallon* développe et met en œuvre ce parcours d'accueil et coordonne les activités d'intégration, tout en centralisant des données statistiques sur les primo-arrivants.

La Région est aussi l'organe de tutelle des communes dont une des missions concernent l'accueil des personnes démunies, à travers les CPAS. Mais il semble que ce soit le Fédéral qui contacte directement les communes choisies pour l'ouverture de centres d'accueil. Les centres d'accueil existants sont actuellement saturés. D'autres s'ouvrent dans d'anciennes casernes mais il n'y a pas encore de critères officiels établis pour la répartition dans les CPAS. Certaines communes, comme Ottignies, sont proactives et d'autres, comme Coxyde, y mettent de la mauvaise volonté.

Les CPAS font un large appel aux bénévoles pour les aider. Cette aide est une composante essentielle de l'accueil. Ils bénéficient aussi de l'aide juridique d'ONG, comme le CIRÉ.

Créé en 1954, le *CIRÉ* est une ONG de coordination pluraliste soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, réunissant 24 associations⁶ aussi diversifiées que des services sociaux ou d'accueil aux demandeurs d'asile, des organisations syndicales, des organisations internationales ... A côté de la réflexion, il mène des actions de sensibilisation de l'opinion publique et du monde politique. Il dispose lui aussi d'un service d'accueil des réfugiés de 1000 places, d'une école de français, d'un service d'information...

Les initiatives locales : Ottignies, Louvain-La-Neuve, Court-Saint-Etienne, ...

La liste suivante répertorie les organisations locales ou représentées localement, identifiées comme impliquées directement dans l'accueil des demandeurs d'asile, des réfugiés et des laissés pour compte... Leur activité est décrite dans la suite du texte.

⁶ Association pour le Droit des Etrangers (ADDE), Cap Migrants, Caritas International, Centre d'Education Populaire André Genot, Centre Social Protestant, Convivium, CSC, Croix-Rouge, Equipes Populaires, FGTB, Jesuit Refugee Service, Justice et Paix, Médecins du Monde, Mentor-Éscale, MRAX, MOC, Point d'Appui, Présence et Action Culturelles, Service Social de Solidarité Socialiste, Service Social Juif (SSJ).

- Région Wallonne
 - CRIBW
 - CIRÉ
- CPAS (ILA) Ottignies
- Vicariat BW
 - service solidarité. Vade mecum
- Paroisses
 - Saint-François LLN
 - Helder Camara
 - Comité de coordination pour les réfugiés
 - Inventaire et appairage offres/demandes (J.P. Lemaître)
 - ND Espérance LLN
 - Saint-Joseph Blocry
 - Communauté Saint-André de Clerlande
 - Centre Culturel Islamique
 - Maisons de la laïcité
 - Ecoles
 - Caritas
 - Caritas secours BW (Louvrange)
 - Caritas International
 - UCL
 - Coordination: Marc Lits, Vice Recteur
 - Comité de soutien aux réfugiés
 - CISMOC (Centre interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le monde)
 - Carrefour Vincent Lebbe (asbl privée de logements d'intégration)
 - Plateforme étudiante CODISCO
- Accueil Hospitalité
- Plateforme de réflexion Islamo-Chrétienne (GIC)
- Agir ensemble (GAE)
- Génération Espoir asbl (formation à l'intégration citoyenne et à la langue française)
- Vivre ensemble asbl
- Syriemont Stimont
- Jesuit Refugee Services (JRS)
- JRS Belgium
- UTUC

CPAS Ottignies (personne de contact : Lysiane Vanvrékom, 010 43 61 94)

Les communes ne se voient pas imposer de quotas aujourd'hui et la décision du nombre de personnes accueillies dépend de chacune, en Wallonie.

Le CPAS de la ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve mettra des logements à disposition d'une quinzaine de demandeurs d'asile à partir de la mi-octobre, avec un objectif de 24 cette année.

Avec l'échevinat de l'accueil, le CPAS d'Ottignies, répondant à la sollicitation de citoyens, ont mis en place un *comité de soutien aux réfugiés* en vue de coordonner l'action publique et privée. Une première réunion s'est tenue le 18 septembre, la seconde le 15 octobre. Elle réunit des représentants de l'échevinat de l'accueil et de l'enseignement, du CPAS, des paroisses : Saint-François, Blocry, Notre-Dame d'Espérance, de Clerlande, des comités de quartier comme Syriemont Stimont au quartier de La Croix, de Caritas, du Centre Culturel Islamiste, de la Maison de la Laïcité, de Génération Espoir, d'Agir Ensemble ... Toute information et proposition via « accueil aux réfugiés » sur le site : www.olln.be On trouve également sur ce site un formulaire en ligne pour *répertorier les dons proposés* (meubles de cuisine, petit matériel,...).

La Paroisse Saint-François est membre de facto de cet organe de coordination.

Vicariat du BW (personne de contact : Anne Dupont, 010 23 52 62)

Le Vicariat du Brabant Wallon encourage les communautés chrétiennes à l'accueil des réfugiés en constituant des groupes d'accueil et en proposant des lieux d'accueil...

Il publie un vade-mecum assez complet sur le site : <http://www.bwcatho.be/accueil-des-migrants,1837.html>

Par ailleurs, il fait appel au soutien financier en faveur de Caritas International (BE88 000 000 4141) ou Caritas Secours Brabant Wallon (BE38 3101 1430 3472).

Les évêques de Belgique ont publié une déclaration le 13 octobre⁷ où ils appellent à l'ouverture des frontières et à une solide politique d'accueil en faveur des plus vulnérables. Ils posent une question clé : le politique est-il en mesure de résister à la peur des électeurs ?(LLB 14/10/15).

Jesuit Refugee Services (www.jrsbelgium.org , 027380819, contact local: c.chevalier@bw.catho.be)

Le Jesuit Refugee Services (JRS) est une organisation mondiale dont la mission est d'accompagner et de servir les réfugiés et les migrants forcés ainsi que de défendre leurs droits. Une dizaine de bureaux européens se sont engagés dans la promotion de l'accueil aux domiciles des accueillants. Ils invitent les personnes, familles et communautés à construire avec eux des réseaux locaux de solidarité pour offrir aux personnes accueillies un foyer et un réseau de relations (campagne « Up Together »).

JRS Belgium (<http://www.jrsbelgium.org>) participe au projet en focalisant son action sur les *inéluctables*, ces migrants en bout de course, clandestins, qui se sont vus refuser le statut de réfugié avec un ordre, inexécutable, de quitter le pays. Ils sont de 15 à 20.000 en Belgique et 80.000 en UE.

L'Université Catholique de Louvain

Autour du prorecteur Marc Lits et du vice-recteur Didier Lambert, l'UCL s'est engagée dans 5 missions de soutien aux réfugiés :

- Contact avec les associations et centres d'intégration proches des sites de l'UCL en vue d'identifier les besoins
- Inventaires des ressources disponibles à l'UCL (formation, expertise,...)
- Préparation d'outils de « déconstruction des stéréotypes et discours xénophobes »⁸
- Mise à disposition des media et de l'expertise scientifique de l'UCL
- Analyse des possibilités d'accès aux cursus existants

L'UCL a mis en place un *comité de soutien aux réfugiés* (soutien-aux-refugies@uclouvain.be) mais ne créera pas de nouvelles structures. Elle a ouvert un site explicatif : www.uclouvain.be/refugie-comprendre-agir.html .

L'Université a organisé une *journée de réflexion et de débats* ouverte à tous autour de l'accueil des migrants le 26 octobre dernier.

En collaboration avec La Croix-Rouge et Fedasil, elle organise *trois journées de formations* les 10,14 et 17 décembre prochains pour « dispenser les connaissances de base en matière d'accueil des demandeurs d'asile, afin d'outiller le personnel associatif d'un point de vue psychologique, juridique et anthropologique ».

Le *Centre Interdisciplinaire d'Etudes de l'Islam dans le Monde Contemporain* (CISMOC) de l'UCL promeut les activités de recherche sur l'islam contemporain, faisant le lien entre départements, disciplines et autres centres européens.

Carrefour Vincent Lebbe (personne de contact : Nicole Antoine, tél : 010 45 15 48) est une asbl privée qui, depuis 30 ans, met en disposition des logements pour étudiants étrangers dans une perspective d'intégration : moitié de belges, moitié d'étrangers, moitié garçons, moitié filles. Elle dispose de 36 chambres et 24 studios dont l'un est mis à disposition d'un réfugié. A l'instar de son modèle, le missionnaire Vincent Lebbe, elle prône le respect de la culture locale.

⁷ <http://www.cathobel.be/wp-content/uploads/2015/10/151013DeclarationMigrantsRefugies.pdf>

⁸ Un séminaire a été organisé dans ce sens le 26/10/2015.

Plateforme CODISCO (personne de contact : Marie-Madeleine Cadeyne, 0489 52 37 12)
Gérée par des étudiants, la plateforme « Coordination pour la Diversité et la Solidarité » a lancé le « festival visa vie », festival de la solidarité avec les sans-papiers, et organise ou coordonne des évènements : expositions, spectacles, débats, récoltes, formations, ateliers, manifestations...

Dans le contexte actuel, elle élargit son activité à un appel à l'aide des étudiants. Elle est liée à différents organismes : kots-à-projet, asbl, associations citoyennes,...). Le Kot Carrefour accueille deux réfugiés syriens

contactcodisco@gmail.com

Plusieurs **initiatives citoyennes** se sont développées dans notre région depuis plusieurs années ou plus récemment, dans le contexte des réfugiés :

Accueil Hospitalité (personne de contact : Priscilla David, 0479 59 44 22)

Plusieurs chrétiens en Belgique ont été interpellés par la situation de la communauté chrétienne d'Alep, en Syrie, décimée par Daech, quelques 250.000 personnes réduites aujourd'hui à un millier.

Ces chrétiens de Syrie sont arrivés en Belgique il y a quelques mois et plusieurs ont acquis le statut de réfugié. Accueil Hospitalité est une initiative citoyenne constituée en association de fait dont la mission consiste à trouver un logement et à encadrer 70 familles d'Alep. Elle recueille les offres de logement et propose la création de « *comités d'accueil* » locaux pour encadrer les réfugiés sortis des centres d'accueil. Elle s'adresse à toutes les entités chrétiennes ou non susceptibles de les aider dans cette tâche, dont les paroisses (un logement et un comité d'accueil a déjà été mis en place à ND d'Espérance à LLN). L'action de ce groupe semble aboutie à cette date.

Des dons en espèces peuvent aussi être versé à « Hospitalité » BE16 1030 4005 1974.

Accueil Hospitalité a rédigé un vade-mecum pratique sur l'accueil des réfugiés.

Groupe Islamo-Chrétien (personne de contact : Philippe De Briey, 010 45 08 48,

de.briey@scarlet.be)

Ce groupe de *réflexion* est né de l'initiative de chrétiens des environs de Louvain-la-Neuve.

Il vise le *dialogue* avec les Musulmans et des réflexions communes avec eux.

Dans le cadre de la Semaine de la Relation Islamo-Chrétienne (**SERIC**), il a déjà organisé deux après-midis de rencontre en 2013 et 2014 avec le soutien des paroisses et de la mosquée de Louvain-la-Neuve. La prochaine aura lieu le 21 novembre prochain au lycée Martin V sur le thème : les cours de religion et le vivre-ensemble.

La plateforme ne s'implique donc pas directement dans les actions relatives aux migrants mais s'inscrit dans le pole réflexion/dialogue.

Elle diffuse dans son bulletin des informations provenant de différentes sources et se profile comme relais vers le monde politique et les media.

Agir Ensemble OLLN (GAE) (Personne de contact : Hubert van Hoobrouck, 0496 55 87 54)

De constitution récente (ses statuts sont en cours de rédaction), ce groupe citoyen, né d'une initiative islamo-chrétienne, met en place une structure d'aide et de soutien à l'intégration de réfugiés. AE a pour objet l'accueil de réfugiés, la promotion de rencontres et d'actions communes et de solidarité entre Chrétiens et Musulmans.

Les Paroisses de Blocry et de Louvain-la-Neuve ainsi que la Mosquée de Court-Saint-Etienne s'y impliquent fortement.

le GAE gère notamment une *banque de données opérationnelle*, créée et gérée par Jean-Pierre Lemaître (tél : 0497 27 85 66, jplemaitre2000@yahoo.fr), permettant l'appairage entre offres (de services, de matériel, de réflexion ...) et demandes émanant des organismes locaux d'aide aux migrants, sans distinction.

Agir Ensemble recherchera des logements et les mettra à disposition des arrivants avec un accueil, un accompagnement et une aide matérielle et financière de première nécessité.

Génération Espoir asbl (www.generationespoir.be)

Génération Espoir Asbl est une association œuvrant pour l'Intégration de personnes d'origine étrangère et l'Interculturalité. Dans cette perspective, elle propose différentes activités réunissant des personnes de toutes origines et de tous âges.

L'asbl est reconnue en tant qu'*Initiative locale d'Intégration* par la Région wallonne et *École de devoirs* par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Cette organisation se fixe un objectif de *formation* à l'intégration citoyenne et à la langue française et recherche des bénévoles, formés ou acceptant de l'être, pour enseigner le français.

Vivre Ensemble asbl

Vivre ensemble, né en 1970 lors d'une campagne de l'Avent, est une association catholique de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, visant les plus précarisés de Wallonie et Bruxelles.

Elle promeut la solidarité et la lutte contre la pauvreté en soutenant des initiatives locales ou régionales et en travaillant avec des communautés chrétiennes ou non sur des situations de pauvreté et ce qui les provoque. Elle s'implique dans des actions de mobilisation des acteurs paroissiaux, des associations de terrain, de volontaires et de décideurs politiques. En 2015, elle supporte 106 projets dont une quinzaine en rapport direct avec le problème des immigrants. Trois projets sont supportés en BW : Génération Espoir (LLN), l'Entraide de Blocry et le Collectif des Femmes de LLN.

Syriemont Stimont

Cette action locale de citoyens du quartier de La Croix, à Ottignies, est née récemment de l'initiative de quelques personnes interpellées par la situation des immigrants. Elle consiste en la mise à disposition de logements pour des familles de réfugiés syriens, à l'accueil et à l'accompagnement de ceux-ci.

UTUC

La mobilisation autour des migrants ne devrait pas reléguer des initiatives existantes comme celle de soutien à nos *amis de la rue* « Un Toit, Un Cœur ».

L'Unité Pastorale de LLN

Elle est composée de trois paroisses : *Saint-François et Notre-Dame d'Espérance à LLN et Sainte Marie et Saint-Joseph à Blocry.*

Le *Bureau*⁹ de Saint-François se réunit tous les quinze jours ; il est composé de : Dominique Janthial (Curé de Saint-François), Salvator Ntibandetse (Curé de Blocry et vicaire à Saint-François), de Jacques Bihin (diacre) et Elizabeth Catellani (animatrice paroissiale St-François). S'y rajoutent les membres élus du Bureau des habitants de St-François : Benoît Collet, Charlotte Coulaud, Noëlle Jacquemart et Piotr Sobieski. Raymond Thysman (Curé de ND d'Espérance) y est invité.

Les Paroisses sont déjà engagées dans des actions existantes : *Accueil Hospitalité* et *Agir Ensemble*, (voir description plus haut) sans parler de l'engagement individuel de nombreux paroissiens.

Le Bureau ne souhaite pas se disperser ni créer de nouvelles initiatives spécifiques paroissiales mais souhaite encourager des actions d'hébergement et d'accueil nées d'initiatives citoyennes, suivant en cela la recommandation du Vicariat.

Dans la *Paroisse Saint-François*, l'accueil des migrants relève du pôle Helder Camara :

- *Le groupe veille à l'ouverture de la paroisse sur le tiers monde. Il supporte actuellement des projets dans les communautés paysannes du diocèse de Rio Bamba en Equateur.*
- *Il gère aussi un fond d'entraide provenant des collectes de la paroisse et de dons en faveur de ceux qui sont temporairement dans le besoin. Dans ce cadre, il coordonne aujourd'hui les initiatives paroissiales relatives à l'accueil des immigrants, demandeurs d'asile et réfugiés.*

La Paroisse tient à supporter deux actions spécifiques (voir description plus haut) :

- *Agir Ensemble* : En particulier l'appairage entre offres de paroissiens (plus de quarante personnes à cette date) et la demande d'organisations locales, sans restriction confessionnelle. (personne de contact : Jean-Pierre Lemaitre, 0497 27 85 96).
- *Jesuit Refugee Services Belgium* : ciblant spécifiquement les inéloignables.

Plusieurs paroissien(ne)s sont déjà engagé(e)s dans ces deux organisations.

Une autre forme de support concerne *l'appui financier* (appel aux dons, collectes, ...).

La plupart des organismes cités peuvent faire l'objet de dons avec récupération fiscale.

Dans le cadre de sa mission, le pôle Helder Camara de Saint-François attribue des fonds à des besoins dans la paroisse selon ses critères de priorité, ce qui dépasse d'ailleurs l'action pour les migrants eux-mêmes.

⁹ D'autres organes contribuent à la gestion des paroisses, tels les Conseils Paroissiaux. On se référera aux sites web des Paroisses pour en connaître la fonction et la composition.

Le pôle « réflexion » et « dialogue »

L'aide aux demandeurs d'asile, aux réfugiés et aux inéloignables revêt un caractère d'urgence qui ne permet pas pour autant de faire l'économie d'une information, d'une prise de recul et d'une réflexion à minima. Les déboires de certaines initiatives citoyennes vers les demandeurs d'asile plaident d'ailleurs en ce sens.

En parallèle, de nombreuses questions sociétales durables se posent, que l'on peut aborder sous des angles divers, par exemple :

- Approche politique, sociale, démographique, sécuritaire...
- Approche philosophique et confessionnelle. Les chrétiens en première ligne pourraient s'inspirer des messages du Pape et des évêques. Islam et islamisme ...
- Approche économique (emploi, dumping social et main d'œuvre sans protection)
- Approche éthique, morale.
- L'identité de l'Europe ...
- Incompatibilité entre droit européen et droit islamique ?
- Que penser des centres fermés ?
- Offrir un logement ou du travail à un migrant ?
- Un florilège de lieux communs sur la question :
<https://cne.csc-en-ligne.be/cne-gnc/actu/Filinfo/les-demandeurs-dasile-une-menace.html>

De nombreuses organisations voient le problème sous ces angles. Proches de nous : l'UCL, le GIC, CODISCO ...

L'Association des Parents du Collège du Christ-Roi organise une rencontre le 19 novembre à 20h au collège avec Baudouin Van Overstraeten, Directeur du Jesuit Refugee Service Belgium, et Pierre Gehot, Président Honoraire de Caritas International et Belgique.

La paroisse Saint-François œuvre aussi en ce sens : conférences thématiques, débats, homélies... et s'investira activement dans la réflexion sur problématique des migrants. *Une réunion paroissiale d'information est planifiée le 5 novembre à 20h15.*

Annexes

- **Sources bibliographiques :**
 - Une excellente synthèse générale sur le web: « Le Monde, Comprendre la crise des migrants en Europe en cartes, graphiques et vidéos, 4/9/2015 »
 - La Libre.be
 - Vers l'Avenir
 - L'Echo

- Le Soir
 - www.levif.be/actualite/belgique
 - Les émissions thématiques de la RTBF et de Arte
 - Les sites web ou les statuts des organismes mentionnés
- **Taches** : Vêtements, vivres, transport, hébergement, traduction, administration et inscriptions, accueil et écoute, scolarisation et matériel scolaire, santé, intégration dans des structures locales sportives, culturelles, ... (voir Agir Ensemble et l'Echevinat d'Ottignies LLN à la Citoyenneté et aux Etrangers).
- **La mise à disposition d'un logement. Informations pratiques.**
- S'il s'agit d'une infrastructure destinée à accueillir des personnes (pas la « chambre d'amis »), elle doit répondre aux critères urbanistiques (PEB, ...) et de sécurité (homologation de l'installation électrique).
 - Le logement peut être proposé au CPAS qui signe un contrat avec le propriétaire et assure ensuite l'interface avec les locataires. Le propriétaire est ainsi exonéré de toute responsabilité vis-vis des occupants.
 - Si le logement fait partie de l'habitation du propriétaire et est proposé directement à des réfugiés qui se domicilient à cet endroit, ceux-ci émargeront à la composition du ménage avec toutes les incidences fiscales et administratives et les responsabilités qui en résultent. En tant que cohabitant, leur revenu d'intégration est raboté de 50%.
 - En plus du logement, il incombe au propriétaire de fournir mobilier et accessoires avec ou sans l'aide d'un organisme ou association.
 - S'y rajoute l'accueil et l'assistance aux occupants par le propriétaire et/ou des groupes locaux d'accueil pendant la période d'intégration de ceux-ci.
 - AISBW est une Agence Immobilière Sociale se substituant aux propriétaires et leur garantissant le paiement régulier des loyers.
 - Une loi belge permet la réquisition des maisons et appartements vides pour raisons spéculatives. Elle n'est pratiquement jamais appliquée jusqu'à présent.
 - L'UCL, la Croix Rouge et Fedasil organisent trois journées de formation sur les connaissances de base en matière d'accueil des demandeurs d'asile le 10,14 et 17 décembre prochains.
- **Les centres d'accueil en Belgique**
- Fedasil

| | | | |
|----------------|-----|---------------------|-----|
| Arendonck | 430 | Broechem | 425 |
| Kapellen | 540 | Petit-Château | 844 |
| Poelkapelle | 297 | Saint-Trond | 558 |
| Coxyde | 150 | Bovigny | 399 |
| Charleroi | 206 | Florennes | 473 |
| Jodoigne | 407 | Morlanwez | 232 |
| Pondrôme | 277 | Rixensart | 206 |
| Sugny | 240 | Woluwé-Saint-Pierre | 80 |
| Elsenborn | 500 | Neder-over-Hembeek | 50 |
| Steenokkerzeel | 45 | | |

○ **Croix-Rouge de Belgique**

| | | | |
|-----------------------|-----|--------------------|-----|
| Alsemberg | 195 | Brugge | 60 |
| Bruxelles De Foyer | 24 | Eeklo | 109 |
| Bruxelles Foyer Selah | 102 | Heusden-Zolder | 100 |
| Lanaken | 360 | Anvers Linkeroever | 240 |
| Lint | 146 | Menen | 75 |
| Overpelt | 94 | Sint-Niklaas 1 | 215 |
| Sint-Niklaas 2 | 350 | Wingene | 120 |
| Houthalen | 700 | Vilvorde | 124 |
| Sijsele | 500 | Holsbeek | 60 |
| Ans | 544 | Aywaille | 218 |
| Banneux | 157 | Beho | 70 |
| Bierset | 700 | Eupen | 105 |
| Fraipont | 341 | Herbeumont | 469 |
| Hotton | 315 | Jette | 88 |
| Manderfeld | 216 | Manhay | 154 |
| Natoye | 277 | Oignies | 164 |
| Rendeux | 308 | Uccle | 89 |
| Yvoir 1 | 315 | Yvoir 2 | 144 |
| Barvaux | 90 | Tournai | 470 |
| Namur | 266 | Sainte-Ode | 200 |

- **Mutualités socialistes**

| | | | |
|--------|----|--|--|
| Erezée | 47 | | |
|--------|----|--|--|

- **Samu Social**

| | | | |
|---------|-----|--|--|
| Ixelles | 250 | | |
|---------|-----|--|--|

- **Opérateurs privés**

| | | | |
|--------------------|-----|--------|-----|
| Turnhout | 377 | Retie | 125 |
| Berchem-Ste-Agathe | 150 | Binche | 150 |

CARITAS : 18 appartements (1à3 chambres) à Louvranges

CIRÉ : logements privés.

Centres prévus :

Zeebruges, Lombardsijde, Knesselare, Braschaat, Weelde, Mouscron, Zaventem, Scherpenheuvel, Bourgleopold, Walcourt...

Soit 17.605 places dans les centres, auxquelles se rajoutent 7.908 places individuelles.

Total : 25.513 places, occupées aujourd'hui à 98%.

- **Agenda**

| | | |
|--------------|--|------------------------------------|
| 5/11, 20h15 | Soirée d'information sur les migrants | Eglise Saint-François LLN |
| 14-24/11 | Semaine de rencontres islamo-chrétiennes | SeRIC |
| 9-22/11 | Exposition « Je suis l'autre » | Eglise St-Jean-Baptiste, Molenbeek |
| 14/11, 9h30 | Les convictions : une occasion de se rencontrer (SeRIC) | Woluwé-Saint-Pierre |
| 16/11, 19h | Citoyens, vivons ensemble Jamal Habbachich, Stelios Statios, Sarah Turine | Mosquée Attadamoune, Molenbeek |
| 17/11, 19h30 | Soirée islamo-chrétienne d'échanges thématiques, de prière commune et de repas fraternel | Centre El Kalima |
| 19/11, 20h | Réfugiés et migrants Baudouin Van Overstraeten, Pierre Géhot | Collège du Christ-Roi, Ottignies |
| 21/11, 17h | Fraternité en chœurs | Salle Claridge |
| 21/11, 14h | 3 ^{ème} rencontre islamo-chrétienne : cours de religion et vivre-ensemble. Groupe Islamo-Chrétien | Lycée Martin V, LLN |
| 21/11, 20h | Nostra Aetate. Formation aux relations islamo-chrétiennes. Jacques Scheuer | Centre El Kalima |

| | | |
|--------------|--|--------------------------------|
| 21/11, 13h30 | Nos textes sacrés : comment en vivre aujourd'hui ? Bernard Poupard, Radouane Attiya | Abbaye des Bénédictines, Liège |
| 10,14,17/12 | Journées de formation afin d'améliorer l'accueil des réfugiés | UCL |

PLAN

| | |
|--|----|
| - Le contexte historique et politique | 1 |
| - Les aspects sécuritaires | 3 |
| - Le Statut de Réfugié | 4 |
| - Les demandeurs d'asile | 5 |
| - Aspects économiques | 7 |
| - La Région Wallonne | 7 |
| - Les initiatives locales | 8 |
| o CPAS Ottignies | 8 |
| o Vicariat BW | 9 |
| o Jesuit Refugee Services | 9 |
| o UCL | 9 |
| o Accueil Hospitalité | 10 |
| o Groupe Islamo-Chrétien | 10 |
| o Agir Ensemble OLLN | 11 |
| o Génération Espoir | 11 |
| o Syriemont Stimont | 11 |
| o Unité Pastorale de LLN | 12 |
| - Le pole réflexion et dialogue | 13 |
| - Annexes : sources bibliographiques, taches, mise à disposition d'un logement, centres d'accueil en Belgique, agenda. | |